

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES  
TAXE INSTITUTEE PAR L'EPCI

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 613 DE L'OREE DE LA BRIE

Bases exonérées sur délibération :  
Pas de plafonnement institué : >>>>>>>>  
Coefficient : >>>>>>>>  
Bases définitives de l'année précédente :  
Bases prévisionnelles d'imposition : 0

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
-	-	-	-

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE PERCUE PAR L'EPCI EN LIEU ET PLACE D'UN SYNDICAT MIXTE

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 613 DE L'OREE DE LA BRIE POUR LE SYNDICAT : 800 SIVOM VALLEE YERRES ET SENARTS

Bases exonérées sur délibération : 0  
 Pas de plafonnement institué : >>>>>>>>  
 Coefficient : >>>>>>>>  
 Bases définitives de l'année précédente : 35 487 983  
 Bases prévisionnelles d'imposition : 37 428 222

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
ZONE UNIQUE	37 428 222	7 %	2 619 975

A brie - Gante. Robert  
 Le 06/06/2023  
 JEAN CAUCETTE, PRÉSIDENT



*[Handwritten signature in blue ink]*

Accusé de réception en préfecture  
 077-247700644-20230405-20-2023\_Del-DE  
 Date de télétransmission : 07/04/2023  
 Date de réception préfecture : 07/04/2023

III- COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 613 DE L'OREE DE LA BRIE

1259 TEOM - P

Zone Intercommunale de Perception	COMMUNES	Zone Infra Communale	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES
ZONE UNIQUE	053 BRIE COMTE ROBERT	P	37 428 222

DIRECTION 770  
A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES  
TAXE PERCUE PAR L'EPCI EN LIEU ET PLACE D'UN SYNDICAT MIXTE

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 613 DE L'OREE DE LA BRIE POUR LE SYNDICAT : 802 SIETOM 77 REGION DE TOURNAN

Bases exonérées sur délibération : 0  
Pas de plafonnement institué : >>>>>>>>>  
Coefficient : >>>>>>>>>  
Bases définitives de l'année précédente : 14 235 218  
Bases prévisionnelles d'imposition : 15 017 778

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
02 PERIMETRE 2	15 017 778	10,10%	1516795

A Sire. Galk. Lhal  
Le 06/04/2023

Jean CAVIOCCETTE, Président  




III- COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

COMMUNAUTE DE COMMUNES : 613 DE L'OREE DE LA BRIE

1259 TEOM - P

Zone Intercommunale de Perception	COMMUNES	Zone Infra Communale	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES
02 PERIMETRE 2	114 CHEVRY COSSIGNY 450 SERVON	P P	5 114 525 9 903 253